



Mairie de Saint-Vincent-Cramesnil
Jacques Refuveille

Saint-Vincent-Cramesnil

 SUPERFICIE : 4,77 KM²


 POPULATION : 689 HABITANTS

 MAIRE : JOCELYNE GUYOMAR

 411 GRAND'RUE
76430 SAINT-VINCENT-CRAMESNIL

 HORAIRES D'OUVERTURE : MERCREDI ET VENDREDI DE 9H00 À 18H30. PERMANENCES POUR LE PUBLIC DE 16H30 À 18H30 CES MÊMES JOURS.

 [COURRIEL](#)

 [02 35 20 06 80](tel:0235200680)

Sous le sceau des alliances

Des liens ont été tissés depuis le 13^e siècle entre la famille Mallet, ses héritiers, les Le Vaillant du Douët de Graville et Saint-Vincent-Cramesnil. Si l'empreinte de l'ancien domaine autour du château réédifié au 18^e siècle est le témoignage le plus visible de cette alliance, le village dans son ensemble en porte l'empreinte.

Une identité collective est ainsi venue se substituer aux anciennes paroisses et domaines seigneuriaux, tels Saint Vincent d'Aubermare, Saint Martin de Cramesnil ou encore La Haule... La commune telle qu'on la connaît aujourd'hui est née le 24 septembre 1823 de l'union de Saint-Martin-de-Cramesnil et de Saint-Vincent- d'Aubermare.

Historiquement rurale, la commune est devenue résidentielle

La densité de circulation a stimulé la mutation de la commune. L'émergence de fonctions à la fois résidentielles, infrastructurelles, économiques et sociales ont dessiné de nouveaux liens et correspondent, en quelque sorte, au renouvellement d'une alliance qui continue de nourrir une histoire millénaire.

Un bourg vivant

Adossées aux plus anciennes constructions, les maisons récentes sont édifiées sur de grandes parcelles afin de préserver l'identité de Saint-Vincent-Cramesnil. La commune présente l'équipement d'un petit bourg : mairie, écoles maternelle et primaire, salle des fêtes... Le tissu commercial et artisanal correspond aux fonctions nouvelles du monde rural. La boucherie à la ferme de la Mare Dolente et la fromagerie Dumesnil à la ferme du Castillon s'inscrivent dans une démarche de commerce du terroir puisque les produits vendus sont ceux des exploitants agricoles.